

# LA VIE ANNAYSIENNE

Janvier - Février - Mars 2023



Magazine municipal de la ville d'Annay-sous-Lens

[www.annaysouslens.fr](http://www.annaysouslens.fr)



**UNE FIN D'ANNÉE  
ANIMÉE !**  
+ UN SUPPLÉMENT DÉTACHABLE  
SUR LA GARE D'EAU

# ÉDITORIAL

Chères annaysiennes, chers annaysiens,

Je vous souhaite une très heureuse année 2023,

Combative ; je crois que nous en aurons besoin pour contrer la politique de hausse des prix, en particulier ceux de l'énergie, contre l'allongement de la durée de travail,



Solidaire ; pour vivre dans un voisinage harmonieux,

Pacifique ; pour que cesse l'agression russe en Ukraine, et son lot de drames humains

Mais aussi festive à l'occasion de rencontres familiales, associatives ou communales.

Pour notre commune, cette année, ce sera le démarrage de la construction de la salle de sport ; elle devrait tomber à pic avec l'ouverture des JO de Paris 2024. Un projet vivement attendu et nécessaire pour notre commune, qui était la seule du secteur à ne pas bénéficier d'un tel outil.

La phase 2 du bois des Mottes, en souffrance en raison principalement des campagnes de fouilles archéologiques, est prévue pour cette année.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public de la RD917 démarrent aussi.

En 2023, ce sera le départ à la retraite d'un pilier de notre commune. Philippe Dufour, directeur général des services a sollicité son départ à la retraite. A regret, je crois, mais avec le meilleur satisfecit que l'on puisse attribuer. Le maire, les élus lui reconnaissent un engagement constant pour la commune et tous les habitants, un professionnalisme très apprécié dans la rigueur de la gestion communale et le sens du service public. J'aurai l'occasion et le plaisir de lui exprimer la reconnaissance communale devant vous et en votre nom à tous lors de la cérémonie des vœux.

Bonne retraite Philippe.

Yves Terlat,  
Maire d'ANNAY

MME MICHELE MOREN,  
CHEVALIER DE L'ORDRE  
NATIONAL DU MÉRITE



Le 15 octobre 2022, Mme Michèle Moren a été nommée chevalier de l'ordre national du mérite. Sa distinction lui a été remise par M. Claude Hazard, inspecteur général honoraire, en présence de M. Yvon Lejeune, Délégué de l'arrondissement de Lens-Liévin de l'ANMONM, de M. Jean-François Raffy, sous-préfet, ainsi que de nombreuses personnalités politiques, de la société civile et de ses proches.

Mme Michèle Moren, première adjointe au maire d'Annay et vice-présidente du CCAS a été mise à l'honneur pour son implication dans la vie politique et associative. Associative car Mme Michèle Moren est très impliquée au sein des associations caritatives dont le secours populaire et cela depuis son plus jeune âge et aussi au sein de multiples actions humanitaires internationales (catastrophe de Tchernobyl et pays d'Afrique). C'est aussi son implication pour le don d'organe et le devoir de mémoire avec la FNDIRP qui fut saluée. Cette distinction nationale lui fait honneur et rejaillit sur l'image de la commune.

## RESTONS CONNECTÉS !



VILLE D'ANNAY-SOUS-LENS



ANNAYSOUSLENS.FR

### MAIRIE D'ANNAY SOUS LENS

Place Roger Salengro - 62880 ANNAY SOUS LENS

Horaires d'ouvertures :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 03.21.13.44.20 / Fax : 03.21.70.35.74

Mail : [mairie@annaysouslens.fr](mailto:mairie@annaysouslens.fr)

Directeur de Publication : Monsieur TERLAT

Directeur de Rédaction : Monsieur DUFOUR

Rédaction / Mise en Page : Service Communication

Crédits Photo : Les Élus, le Service Communication, les associations et Unsplash



imprimé sous le label Imprim' Vert par  
l'imprimerie Hechter de Vendin les Béthune



# RETOUR EN IMAGES

Le 18 Septembre, les membres de l'association des médaillés du travail se sont retrouvés le temps d'un repas dans une ambiance chaleureuse et amicale au plus grand plaisir de tous !



La compagnie de l'Artois organisait son premier week-end du livre les 10 et 11 décembre en présence de 33 auteurs régionaux !



Les agents municipaux ont organisé une marche de sensibilisation au cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose ! Beaucoup de monde était présent le 22 Octobre afin de parcourir les 5 kms prévus sous une météo plus que clémente !



Grand désherbage pour la bibliothèque municipale qui a proposé le 22 septembre une braderie de livres sur son parvis ! Un beau succès avec 296 livres vendus !





## UNE SEMAINE BLEUE DANS LA BONNE HUMEUR !



A la fin du mois de Septembre, la ville a célébré nos aînés à travers la semaine bleue organisée par le service senior ! Ils ont pu se réunir lors du traditionnel banquet des aînés le 2 Octobre pour un grand moment de convivialité qui s'est poursuivi le mercredi 5 octobre par le repas ch'ti !

En plus de ces deux journées très conviviales, les seniors ont eu accès à plusieurs ateliers : un atelier juridique centré sur la succession, un atelier sur l'habitat afin d'apprendre à adapter son foyer et enfin, un atelier de peinture où ils ont appris à faire un joli bouquet de fleurs.



## COMPÉTITION DE BOCCIA, NOS DOYENNES SE DISTINGUENT !

Le 18 novembre, les participants aux ateliers seniors se sont déplacés à Vendin pour une compétition de Boccia. La boccia est un sport adapté à tous qui s'apparente à la pétanque. Huit équipes de trois venant des deux villes se sont

affrontées dans la bonne humeur au Foyer Logement de Vendin. Ce sont les doyennes des ateliers : Augustine, Francine et Nicole qui ont porté le plus haut nos couleurs : sur la 3ème marche du podium ! Félicitations à elles !



# RÉSIDENCE POUR PERSONNES AGÉES : RESTER CHEZ SOI MALGRÉ LA DÉPENDANCE



À Annay, la ville souhaite offrir aux personnes âgées en perte d'autonomie, un domicile où règne une ambiance conviviale et où elles pourront bénéficier d'un encadrement permanent : 24h/24 et 365 jours par an.

Aussi, une parcelle, située dans le futur écoquartier situé autour de la salle de sport, permettra la construction de deux maisons, accueillant chacune 8 colocataires, dans des studios de 30 m<sup>2</sup>, lieux de vie authentiques et intergénérationnels.

Avec ce concept (Age et Vie), chaque personne âgée sera locataire et décidera elle-même de sa vie. Il y est possible : de venir en couple, avec un animal de compagnie, d'amener ses propres meubles et de décorer selon ses envies. De plus, chaque

studio possédera son entrée privative.

La grande pièce commune comprendra : cuisine, salle à manger, et salon qui rassemblera autour de la grande table commune tout le monde pour diverses activités.

La résidence sera un lieu conçu pour rompre l'isolement par la présence des autres locataires et des auxiliaires de vie qui apportent (24h/24), soutien et aide au maintien de l'autonomie !

Restez chez nous malgré la dépendance, au sein de notre ville : garder ses repères, son réseau familial, social, ses amis et son médecin, restez en lien avec les associations, la vie du village, voilà l'objectif pour nos aînés !

## DÉCOUVREZ LES ANIMATIONS SÉNIORS DU VENDREDI !

Le vendredi, c'est le jour des seniors !

Il y en a pour tous les goûts avec une multiplicité d'activités accessibles à tous grâce au transport PMR gratuit !

Tous les vendredis, de 13h45 à 15h45, les participants ont accès une semaine sur deux à l'atelier chant ou à l'atelier numérique à la Salle Brassens. Lors de l'atelier numérique, les seniors sont initiés aux outils numériques et apprennent à utiliser tablettes, ordinateurs ou téléphones portables selon les besoins. Ensuite, de 16h à 17h, c'est le moment de l'atelier Gym Douce avec Denis, animateur sportif municipal, à la salle des fêtes ! L'occasion de se

remettre doucement en forme avec des ateliers adaptés.

Tous les premiers vendredis du mois, c'est cuisine ! Les participants se réunissent pour cuisiner ensemble le repas du midi dont les recettes sont élaborées par une nutritionniste. Les ateliers commencent à 9h30 au centre social Bergerand.

De plus, de nombreux ateliers ponctuels sont organisés tout au long de l'année : qualité du sommeil, interaction médicamenteuse, gestion de la douleur, etc.

Les inscriptions se font auprès de Mme Isabelle MEHEZ au 03.21.13.44.20.

**ATELIERS SENIORS**

**TOUS LES VENDREDIS**  
De 13h45 à 15h45 : Atelier chant ou Atelier Numérique - Salle Brassens  
De 16h à 17h : Gym Douce - Salle des fêtes (hors vacances scolaires)

**TOUS LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS**  
Atelier cuisine de 9h30 à 13h30 - Centre Social Bergerand

**ET DES ATELIERS PONCTUELS**  
Qualité du sommeil, interaction médicamenteuse, etc.

**INSCRIPTIONS AUPRÈS DE MME ISABELLE MEHEZ AU 03.21.13.44.20**

  

**VOUS AVEZ DU MAL À VOUS DÉPLACER ?  
CONTACTEZ LE SERVICE DU TRANSPORT PMR  
QUI POURRA VOUS EMMENER AUX ATELIERS  
GRATUITEMENT !**





## MARCHÉ DE NOËL

La fraîcheur de l'hiver n'a pas ralenti la venue des visiteurs sur le marché de Noël ! Concert, mascottes, cracheurs de feu, échassiers et bien d'autres ont offert un ravissant spectacle de Noël durant trois jours. Le feu d'artifice d'ouverture a conquis les foules le vendredi soir avec une fréquentation record. Les enfants (et les adultes) ont aussi profité du tour de calèche et de petit train dans notre commune. Remercions chaleureusement l'OMCF et les agents municipaux pour leur investissement et leur présence afin de proposer chaque année ce bel événement.



## COLIS DES AINÉS

Cette année, nouvelle formule pour les colis des aînés : les bénéficiaires se sont rendues au centre social Bergerand ou à la résidence les Aulnes afin de retirer leur colis. Les absents ou les personnes ne pouvant se déplacer n'ont pas été oubliés et ont été livrés par les élus le samedi suivant afin que chacun puisse bénéficier d'un temps d'échange et de son colis



## COLIS DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Comme chaque année, les adhérents à l'association des médaillés du travail ont reçu leur colis de fin d'année le samedi du marché de Noël. Tous sont repartis ravis de leur cadeau de Noël arrivé avec un peu d'avance.





SUPPLÉMENT  
DÉTACHABLE



**CALL**  
Communauté d'Agglomération  
**Lens-Liévin**

**PONT À VENDIN**  
Pas-de-Calais



 **ESTEVELLES**

# DÉCHETS À LA GARE D'EAU : LE COMBAT CONTINUE



# CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

**2015**

Nettoyage du chemin de halage par la commune seule, en réponse au préfet, sans aide de VNF, propriétaire des lieux

**AOUT 2019**

Après son installation en 2017, la société BTD entre en liquidation judiciaire et laisse derrière elle 15 000 m<sup>3</sup> des déchets soit 5408 Tonnes.

**JANVIER 2021**



Les villes d'Annay, d'Estevelles et de Pont-à-Vendin s'associent pour résoudre le problème de la gare d'eau.

**JUIN 2021**



Les élus invitent la presse pour rendre compte du désastre sur la santé des habitants

**OCTOBRE 2021**



Entretien avec les services du ministère de la transition écologique, en présence de Mme Cathy Apourceau-Poly, sénatrice du Pas-de-Calais

**NOVEMBRE 2021**

Après son installation en 2018, la société LMRA est expulsée et laisse derrière elle 75 000 m<sup>3</sup> de déchets. Elle se place en liquidation judiciaire.

**AOUT 2022**

Une plainte est déposée au pénal par les 3 communes et la CALL

**OCTOBRE 2017**



Acteurs publics et entreprises s'allient pour enlever plus d'une tonnes de déchets sur le chemin du halage

**OCTOBRE 2020**

VNF annonce l'arrivée d'une entreprise de traitement de boues. Les élus s'y opposent.

**MAI 2021**



Lancement d'une pétition qui récoltera 23 000 signatures et sera transmise aux services de l'Etat.

**AOUT 2021**

Les 3 communes, la CALL et les riverains s'unissent dans le dépôt d'un référé liberté. Si l'urgence de l'intervention est rejeté par le juge, le risque pour la santé est avéré.

**NOVEMBRE 2021**

La prefecture demande aux locataires des terrains la réalisation d'une étude de sol et sous-sol. La demande ne sera pas respectée. En Février 2022, elle enverra une mise en demeure. Depuis Septembre 2022, une amende de 350€/jour d'inaction est mise en place.

**JUIN 2022**

Saisine de l'ARS par les élus d'Annay suite aux incendies à répétition et aux risques pour la santé des habitants : pas de réponse

**DÉCEMBRE 2022**



Jean-Marc Tellier, député du Pas-de-Calais prend la parole à l'Assemblée Nationale pour interpellier le Ministre de l'Ecologie sur la situation de la gare d'eau



# COMMENT ÇA BOUGE À LA GARE D'EAU ?

Ce début décembre, des engins sont apparus sur la parcelle la plus dramatiquement encombrée de la Gare d'eau d'Annay. Renseignements pris, il s'agit de l'intervention d'une société de concassage et de tri pour évacuer les déchets de traverses de chemin de fer. Ils auraient dû être

traités et évacués par l'entreprise originelle qui avait été payée pour cela.

La réglementation impose en effet que le producteur du déchet en soit responsable jusqu'à son traitement définitif : c'est certainement la peur du bâton

qui a engendré que le producteur de ce déchet paye deux fois pour une même opération ; il aurait mieux valu y réfléchir au début et éviter de payer des sociétés peu vertueuses !

**Une leçon à méditer pour tous les autres producteurs de déchets !**



## UNE INTERVENTION DU DÉPUTÉ ; POURQUOI, POUR QUEL RÉSULTAT ?

Les communes d'Annay-sous-Lens, de Pont à Vendin et d'Estevelles ont été citées à l'assemblée nationale sur une initiative du député Jean-Marc Tellier, «**très préoccupé de la santé de nos populations et par la lenteur du nettoyage du site**» comme de la lenteur (voire de l'absence d'intervention) pour le nettoyage du site.

A notre grande satisfaction, le coup de projecteur donné sur **le scandale sanitaire** de cette déchetterie à ciel ouvert comme d'autres sur notre territoire (le député a d'ailleurs rappelé le problème à MétalEUROP)

a valu une réponse polie mais néanmoins préoccupée de la secrétaire d'Etat en charge de la réponse.

Faire plus et plus vite : c'est en substance la demande du député !

Nous y travaillons à tous les niveaux, telle fut la réponse du ministre. A y remarquer de plus près, la réponse ouvre une piste jusqu'alors non évoquée : celle de la justice. C'est un plus... A condition que cela débouche sur des mises en accusation et que les peines et réparations soient ensuite réalisées !

Les communes et la CALL ont

d'ailleurs déposé une plainte au pénal cet été... à suivre.



# UN CLAP (COMITÉ LOCAL D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS) EN SOUS-PRÉFECTURE BIEN IMPUISSANT...

C'est une réunion régulière des parties prenantes du site de la gare d'eau (entendre l'espace compris entre la Route Départementale du marais et le canal de la Deûle). Ce dernier présente un caractère économique attractif malgré les terrains encombrés et abandonnés d'Annay et Pont à Vendin. Ce n'est pas une raison pour y faire n'importe quoi. Les élus des trois communes et la Call mettent donc en garde les porteurs de projets et appellent les propriétaires à la plus grande vigilance dans la vente éventuelle de leur terrain.

Le projet le plus vertueux existant est celui de la dynamisation

des transbordements (pour désencombrer les routes des camions et favoriser le transport fluvial). Mais il est présenté avec un autre projet de traitement de sédiments que tous nous refusons, au nom de la santé publique (l'affaire de la légionellose de Noroxo est encore dans toutes les têtes chez nous).

Si l'on résume : Rien ne devra être installé sans une validation des élus ; nous avons des projets ambitieux pour le site de la gare d'eau afin d'y accueillir des entreprises vertueuses. La gare d'eau est déjà à proximité d'un site classé SEVESO seuil haut, nous ne laisserons pas s'installer

d'autres activités polluantes ou non respectueuses des habitants et riverains !

Domage donc que la dernière réunion de ce CLAP ait été reportée ! Son efficacité est fortement en cause ! Depuis qu'il se réunit, l'impression de piétiner et d'aller de report en report est exaspérante pour chaque participant.

Avec les riverains qui sont associés de près à ce combat, la vigilance et la mobilisation communes garantiront la remise en état du site et son développement respectueux à venir.



## LES FACTURES DE RÉQUISITION DE MOYENS POUR LUTTER CONTRE LES INCENDIES À LA CHARGE DE LA COMMUNE D'ANNAY !

Les 24 et 25 avril puis 3 juillet 2022, le maire d'Annay, dans le cadre de ses pouvoirs de police, a été prié de prendre des arrêtés de réquisition de moyens matériels et humains auprès de l'entreprise Matériaux Enrobés du Nord, à la demande des services d'incendie et de secours dépêchés sur les lieux. En conséquence, les factures liées

ont été adressées à la commune. Malgré l'assurance de M. le Sous-Préfet du paiement de ces factures par le liquidateur judiciaire en charge de l'entreprise BTD. Ces factures restant impayées, la commune les a réglées : il serait anormal que l'entreprise MEN pâtisse d'une situation au point mort alors qu'elle a dépêché un engin et un conducteur les week-

ends pour étaler les déchets et éviter les reprises de feu. La commune verra-t-elle un jour le remboursement de ces 17 122,54 € TTC ?

**Pourquoi l'Etat n'a-t-il pas ordonné en amont la mise en sécurité du site comme le demandent les élus depuis son abandon ?**



# ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Les enfants de toutes les classes d'Annay ont participé aux festivités de Noël ! Ils ont reçu la visite de la star des festivités de fin d'année : Le Père Noël qui leur a remis des gourmandises. Les enfants d'élémentaires sont allés au cinéma de Harnes voir un conte de Noël. Les classes de maternelles (moyen et grand) se sont rendus au spectacle de marionnettes «La Dame des neiges» et les plus petits ont vu «Nimbus le nuage et les émotions» avec les enfants du relais petite enfance.



# NOEL DU CCAS

Le CCAS s'allie avec le secours populaire et l'aide aux chômeurs afin de proposer aux familles un moment de détente. Les enfants se sont vus offrir des jouets et des friandises ainsi que des tickets pour participer aux animations du marché de Noël. Tous ont aussi participé au spectacle de magicien et à la venue des mascottes de Noël, de Minnie et de la Pat' Patrouille.





## LANCEMENT DU PORTAIL FAMILLE : CANTINE ET PÉRISCOLAIRE FACILITÉS !



C'était attendu et demandé, c'est maintenant fait !  
La ville se dote d'un portail famille à la rentrée de janvier 2023 !



A partir de janvier 2023

Pour les accueils de loisirs, la restauration scolaire, la garderie ainsi que le CAJ les inscriptions et le paiement se feront désormais par internet grâce à l'application MyPerischool.



Dès le dimanche 20 novembre 2022, rendez-vous sur

<https://annaysouslens.myperischool.fr>

Code d'accès qui vous sera demandé à l'inscription :

4NYSSL5

À partir du vendredi 20 novembre, vous devez créer votre compte famille, ajouter vos enfants et déposer les justificatifs d'usage dans MyPerischool. Vous pouvez ensuite inscrire vos enfants aux activités et procéder au paiement en ligne via le menu Inscriptions. Attention, pour la restauration scolaire du 03 janvier, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants avant le mercredi 28 décembre.

Paiement de vos inscriptions par carte bancaire sur votre espace parent MyPerischool

Le Service Jeunesse de votre commune est à votre disposition pour vous accompagner

Transmission de vos justificatifs via votre espace parent MyPerischool

Application mobile parents disponible sur Google Play et App Store

Une question ? Contactez [aide@myperischool.fr](mailto:aide@myperischool.fr)  
Précisez [Annay-sous-Lens] en objet du mail

### CE QUI CHANGE :

Dorénavant, vous pourrez réserver et payer les activités de vos enfants directement en ligne sur le portail après la création de votre profil. Le tout avec un dossier unique qui servira pour toutes les activités !

### QUELLES ACTIVITÉS SONT CONCERNÉES ?

Toutes celles que la ville propose pour les enfants : Cantine, garderie, accueils de loisirs, CAJ et mercredis grande qualité ! Seules les colonies de vacances ne sont pas concernées.

### ET SI JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Dans ce cas, pas de panique, les agents en charge pourront faire votre dossier avec vous sur le portail et vous inscrire aux activités demandées au guichet, par mail ou par téléphone. Pour le paiement, vous pourrez continuer à payer en liquide ou par chèque.

## SEMAINE DE LA PARENTALITÉ : ENCORE UNE BELLE RÉUSSITE !

Cette année, la semaine de la parentalité s'est organisée autour de trois événements majeurs :

Les portes ouvertes du LAEP le 20 octobre qui a permis à plusieurs familles de découvrir ce jardin d'enfants couverts.

L'atelier Parents-Enfants du 22 octobre qui portait sur la manipulation. Les enfants et les parents ont profité d'un moment ensemble avec les ateliers préparés par le service petite enfance.

Le spectacle «Ce matin-là» de la compagnie Chouette il pleut dans le cadre du festival Tiot Loupiot s'est déroulé le 24 octobre. Pleine de poésie, la représentation alliant peinture et mimes a ravi les plus petits et les grands venus avec eux.





# RETOUR EN IMAGES : VACANCES TOUSSAINT

140 enfants étaient inscrits aux accueils de loisirs durant les vacances d'automne. Affreuse journée Halloween, atelier intergénérationnel avec les personnes âgées et sortie à la Cité Nature d'Arras à la découverte de la nature, de l'alimentation, de l'agriculture et du monde scientifique, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

Grand frisson au CAJ avec la soirée de l'horreur le 31 octobre à la maison des jeunes et aussi avec la sortie accrobranche et escalade à Hénin-Beaumont ! Durant les vacances, les jeunes ont reçu la visite d'un intervenant du planning familial venu animer des ateliers-débats de prévention à la sexualité.



## LES JEUNES DU CAJ SE MOBILISENT !

Cette année, de nouveau, les jeunes du CAJ d'Annay-sous-Lens ont renouvelé leur action de nettoyage des sépultures. Sous l'égide de l'association Opération Jeunes en Action, les dix-huit adolescents du CAJ ont nettoyé de nombreuses tombes durant leurs vacances de la Toussaint. Fiers de donner de leur temps pour les autres, par ce geste, ils ont aidé les personnes âgées, en situation de handicap ou éloignées à entretenir les monuments funéraires de leurs proches. Comme chaque année, l'opération a connu un franc succès puisque les réservations se sont remplies en quelques jours !





## MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCOLE CURIE, LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

C'était en chantier depuis plusieurs mois, les travaux d'accessibilité de l'école Curie sont maintenant terminés. Point final de la démarche, la mise en service de l'ascenseur permettra l'accès à tous les étages aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de ce plan, des rampes d'accès ont été ajoutées aux endroits où elles étaient nécessaires, comme l'entrée des toilettes par exemple. Les sanitaires ont d'ailleurs été réaménagés pour permettre la création d'un toilette handicapé. Les portes ont aussi été adaptées et des mains courantes ont été installées dans les escaliers, pour un coût total de 244 000€.



## LES MAIRES SE MOBILISENT CONTRE LES COUPURES D'ÉNERGIE

Le 25 novembre, les élus de 24 communes du territoire, en présence de M. Jean-Marc Tellier, député et de Mme Cathy Apourceau-Poly, sénatrice, ont de nouveau déposé

leur arrêté anti-coupeure d'énergie. Les élus ont été reçus par M. le sous-préfet pour lui faire part de l'urgence de la situation.

Pour rappel, M. le Maire, a pris le 31 mars 2022 un arrêté déclarant l'interdiction des coupures de gaz et d'électricité sur la commune à compter du 1er avril 2022 (fin de la trêve hivernale).

Les compagnies privées d'énergie préfèrent résilier les contrats plutôt que de prendre contact avec les services sociaux comme les opérateurs historiques lors de difficultés de paiement. Il est indigne de priver des familles aux revenus modestes ou même médians de chauffer correctement leur logement, d'autant plus lorsque les prix de l'énergie flambent chaque jour un peu plus.





**Vendredi 13 Janvier**

Cérémonie des vœux du maire - Salle des fêtes

**Mardi 24 Janvier**

14h30 - Assemblée générale de Mémoire et Racines - Salle Brel

**Du 27 au 29 Janvier**

Week-end de l'humour - Salle des fêtes  
- Amicale Laïque, OMCF, Compagnie de l'Artois, Amicale des communaux

**Vendredi 3 Février**

18h - Soirée Multijeu - Amicale Laïque  
- Salle des fêtes

**Vendredi 4 Février**

15h - Carnaval de l'école Péri-Curie - Centre social Bergerand

15h - Assemblée générale du souvenir français - Salle Brassens

**Vendredi 10 Février**

13h30 - Carnaval de l'école Pantigny - Salle des fêtes

**Du 18 au 19 Février**

Bourse aux jouets et vêtements - APE Péri-Curie - Salle des fêtes

**Dimanche 26 Février**

Randonnée VTT du cycloclub - Centre social Bergerand

Banquet des élus communistes et républicains - Salle des fêtes

**Mercredi 8 Mars**

10h-18h - Exposition pour la journée internationale des droits des femmes - Brisons les silences, osons - Salle Brassens

**Samedi 11 Mars**

Gala de Boxe - Boxing Club Ring - Salle des fêtes

Soirée Couscous - APE Péri-Curie - Centre Social Bergerand

**Dimanche 19 Mars**

Commémoration de la guerre d'Algérie

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans l'Agenda, les cartes de transport PMR sont à 18€ pour 10 trajets

## LES PORTES AUTOMATIQUES DU CIMETIÈRE

Les portes du cimetière sont maintenant à ouverture et à fermeture automatique. Pour rappel, le cimetière est ouvert du lundi au dimanche de 8h à 17h lors des horaires d'hiver et de 8h à 20h en été. Prochainement, des caméras de vidéosurveillance seront installées. Pas de panique si vous avez un peu de retard, un bouton situé à côté des portes vous permettra de sortir après l'heure.



## RECEPTION DU PERSONNEL MUNICIPAL



Le vendredi 9 décembre, les agents municipaux se sont réunis pour leur cérémonie de fin d'année. Les retraités de l'année 2022 ont été mis à l'honneur par M. le Maire, Mme Honoré, adjointe au personnel, et M. le Directeur Général des Services.

## DISTINCTIONS DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le 17 décembre, le souvenir français a remis ses distinctions à 24 récipiendaires. Destrun Marcel, Destrun Josiane, Martinache José, Goretti Cathy se sont vus octroyer la cravate d'honneur, plus haute distinction pour 34 années de dévouement. La ville a aussi reçu la médaille d'argent du souvenir français. Avec une pensée particulière pour M. Louis Amelot, qui fût président du souvenir durant de longues années.



## LE REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS



L'association des anciens combattants a organisé le 11 novembre son traditionnel repas. L'occasion pour les membres de se retrouver pour un moment convivial et dans la bonne humeur !

## ÉTAT CIVIL

### PARRAINAGES CIVILS

Timothé ROBIDET et Lyna ROBIDET, le 1er octobre  
TIZIANO LENTREMY, le 03 décembre

### PACS

FOURMEAUX Danny et BORDET Aurore, le 30 septembre  
DELARRE Willy et TENEUR Lucie, le 26 octobre  
VERRIER Eddy et LEDRU Patricia, le 7 novembre  
LANIESSE Maxime et BLANQUART Juliette, le 18 novembre

### MARIAGE

DECROIX Hervé et HENTJENS Hildegard, le 24 septembre  
LENTREMY Ludovic et GUISGAND Elodie, le 03 décembre

Afin de respecter la réglementation de protection des données personnelles, si vous souhaitez faire paraître un décès ou une naissance, merci de vous rapprocher du service Etat-Civil en mairie.



**BONNE  
ANNÉE  
2023**

# **CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE**

**LE VENDREDI 13 JANVIER À 19H  
À LA SALLE DES FÊTES  
PLACE SALENGRO, ANNAY-SOUS-LENS**

